

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° CE791

présenté par

Mme Allain, M. Alauzet, Mme Auroi, Mme Bonneton, M. François-Michel Lambert et M. Molac

-----

### ARTICLE PREMIER

A la première phrase de l'alinéa 19, substituer aux mots :  
« veille à faciliter »,  
les mots :  
« protège et valorise les terres agricoles, facilite ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement permet de mettre en cohérence les objectifs de la politique agricole avec le titre II du projet de loi, qui a pour objet la protection des terres agricoles.